

JOURNEE REFUS DU VEHICULE INDIVIDUEL

PERENNE, mouvement cherchant à renforcer la mise en œuvre de pratiques simples et quotidiennes pour minimiser les impacts environnementaux en entreprise, propose à votre entreprise d'organiser une journée afin d'inciter vos collaborateurs à rejoindre leur lieu de travail de manière éco-responsable en les mobilisant autour de la «*Journée de refus du véhicule individuel*».

L'entreprise communiquera en amont de cette journée pour informer ses salariés de cette décision et des raisons de cette journée afin de les sensibiliser à l'importance de leurs actes au quotidien.

Les salariés devront s'organiser ce jour pour venir travailler en utilisant un moyen de transport le moins polluant possible, et a minima pour ceux qui sont trop éloignés de leur lieu de travail pour y venir à pied, en vélo, ou en transports en commun, d'organiser un transport collectif avec d'autres collègues.

Faire du covoiturage

Comment ?

- En allant sur un site dédié à la recherche de covoiturage. En proposant un trajet et en proposant des places libres. Les passagers intéressés me contactent. Ou en recherchant un trajet et en contactant les conducteurs.
- En abordant le sujet autour de soi on trouve toujours des personnes intéressées :
- Soit à des collègues qui habitent à proximité ou qui doivent passer près de chez vous pour rejoindre le lieu de travail (ou à l'inverse, près de qui vous passez pour rejoindre votre lieu de travail),
- Soit à des voisins que vous connaissez et dont le lieu de travail n'est pas éloigné du vôtre.

Pourquoi ?

- Economie : Les frais de transport sont partagés entre tous les conducteurs.
- Ecologie : Le nombre de voitures circulant sur les routes est diminué. La première conséquence est la diminution de la pollution et des gaz à effet de serre (diminution de consommation d'énergie non renouvelable).
- Convivialité : Le covoiturage devient également un moment de rencontres, d'échanges et de convivialité entre les passagers.

Prendre les transports en commun

Pourquoi ?

- **1 bus peut transporter en passagers l'équivalent de 40 à 50 voitures.**
- Pour un même trajet, on consomme en bus 2 fois moins d'énergie et on émet 2 fois moins de CO2 qu'en voiture.
- Une voiture coûte à l'année, en moyenne, 20 fois plus qu'un abonnement moyen de bus.

Eviter la voiture, utiliser les transports doux lorsque c'est possible

Pourquoi ?

- C'est bon pour la santé ! Utiliser le vélo, courir ou faire de la marche à pieds vous permet d'entretenir une activité physique régulière et de faire du bien à votre corps.
- Les déplacements en voiture intensifient la pollution de l'air et l'émission de gaz à effet de serre.
- Les déplacements en voiture sont directement associés à une consommation de carburants. Lorsqu'on peut éviter ou optimiser ses déplacements en voiture, en utilisant les alternatives possibles et gratuites que sont la marche ou le vélo, même ponctuellement, c'est aussi des économies à la clef !



N'hésitez pas à diffuser cette action
autour de vous :

www.engagementperenne.fr